

Les « incontournables » d'une séquence d'histoire¹

Faire une leçon d'histoire consiste à amener les élèves, par un cheminement intellectuel, à répondre à des questions, à s'interroger et à apprendre des faits, des événements, des dates, des personnages, des concepts nécessaires à la construction de ce capital culturel indispensable à l'entrée au collège.

1. Transposition didactique et définition d'objectifs

Après assimilation du « savoir savant », le maître se pose la question suivante : « Que doivent en retenir mes élèves ? »

Cette question le conduit à définir des objectifs de trois types :

- des **objectifs cognitifs**, en d'autres termes des objectifs de savoirs conceptuels, notionnels et factuels ;
- des **objectifs méthodologiques** ;
- des **objectifs comportementaux**.

2. Le choix d'une démarche

Trois grands types de démarche, nullement contradictoires, sont possibles :

- **la démarche inductive** qui consiste à interroger le particulier pour en tirer le général.
- **la démarche déductive** qui part à l'inverse du général pour analyser le particulier.
- **la démarche dialectique** qui procède par opposition entre deux ou plusieurs documents, entre les points de vue des élèves sur une question donnée, entre leurs représentations et une documentation, ou encore entre des hypothèses contradictoires nées de l'observation d'un document heurtant les idées reçues... De ce conflit cognitif naissent une situation-problème, un questionnement, des hypothèses que l'on confronte à une documentation et sur la base desquels on conduit une recherche ou une enquête, la synthèse permettant *in fine* de dépasser la contradiction initiale.

3. Introduire une séquence, une séance ou une leçon (étape 1)

Toute séquence, et, si nécessaire, les séances qui la constituent, doit commencer par une situation introductive permettant de mobiliser l'intérêt des élèves, lequel dépend largement des enjeux que cette situation fait apparaître. Il est donc indispensable d'**explicit**er aux élèves **ce que nous allons apprendre et comment** ? Le cadre pédagogique ainsi posé permet à chacun des élèves d'être au cœur du dispositif d'apprentissage. Les élèves savent alors ce qu'ils cherchent, pourquoi et comment.

La situation introductive peut être :

- une **évaluation diagnostique** permettant de mesurer l'écart entre les prérequis et les préacquis des élèves afin d'en faire un levier d'apprentissage ;
- la **présentation d'un document** (ou corpus documentaire), **d'un fait d'actualité** ;
- la **présentation d'un récit** ou **d'une biographie** ;
- l'**énonciation** sans détours **du titre de la séquence**.

4. Recherche, mise en commun et capitalisation du savoir (étape 2)

La **phase de recherche** consiste en une prise d'informations sous la forme d'une étude de documents, d'une enquête, d'une étude de terrain, d'une visite, etc.

Ce travail peut s'effectuer en collectif, par groupes ou individuellement. La démarche retenue doit être celle qui permet à chaque élève de trouver le plus efficacement des réponses aux questions posées, de relier et de hiérarchiser les données.

Quelques règles à respecter pour la mise en place du travail de groupe :

- l'effectif des groupes doit être limité (3 élèves) ;
- chaque dossier doit être composé d'un nombre réduit de documents ;
- les documents doivent être complémentaires :
 - par leur contenu ;
 - par leur nature ;
- ces documents doivent être accompagnés d'un questionnaire précis comportant les questions et consignes qui sont la base du questionnement critique (nature, date, auteur, temps écoulé entre le fait représenté et la date du document...) mais aussi des questions fermées conduisant l'élève à l'information et des questions ouvertes ouvrant la réflexion ;

- chaque membre du groupe doit disposer du corpus documentaire ;
- le dossier doit être en adéquation avec les objectifs annoncés ;
- la phase de recherche, surtout en groupe, ne peut porter ses fruits sans un solide encadrement. L'enseignant, meneur de jeu, régule le travail, passe de groupe en groupe, s'assure que la recherche avance, rectifie, relance, attire au besoin l'attention de la classe sur les problèmes rencontrés...

La **mise en commun** est une phase qui ne laisse aucune place à l'improvisation. Il est indispensable de mettre en place un dispositif dynamique.

- Le maître doit conduire l'exercice de manière volontariste, en posant directement les questions appelant les informations dont la classe a besoin pour conduire une réflexion dont il ne faut pas perdre de vue le caractère collectif.
- Aussi, il est souhaitable que chaque groupe procède à une première mise en ordre autour de quelques thèmes à partir d'un nombre limité de questions ou de points à développer et sous la forme d'une présynthèse.

La mise en commun combine mutualisation des informations et **structuration du savoir**. Cette dernière combine mise en ordre des données recueillies et travail de conceptualisation. Le savoir se hiérarchise alors autour de concepts qui se déclinent sous la forme de notions et se matérialisent au travers de faits. De ces faits classés, reliés, hiérarchisés, émerge l'armature conceptuelle qui définit véritablement le savoir.

5. Synthétiser (étape 3)

La synthèse est une phase capitale qui, tout à la fois, permet de vérifier que l'élève a compris et atteint les objectifs fixés, et conditionne la mémorisation.

La synthèse peut être élaborée en fin de séance. Pour cela, l'enseignant peut :

- poser des questions préparées à l'avance dont les réponses constituent la synthèse ;
- formuler une dernière consigne/question qui nécessite la reprise par les élèves de tout ce qui a été vu pendant la séance ;
- demander aux élèves d'énoncer ce qu'ils ont retenu puis sélectionner avec eux les informations essentielles, les classer et les mettre en forme en rédigeant quelques phrases ;
- noter au tableau les thèmes de la leçon et confier, sur chacun d'eux, à un groupe, la rédaction de quelques phrases.

Point de vigilance : le plan, la structure des phrases, certaines formulations ou tournures propres à la discipline restent l'apanage du maître.

6. Mémorisation et évaluation (étape 4)

Le réinvestissement contribue à la **mémorisation** mais n'est pas suffisant. Un effort volontaire de mémorisation est indispensable pour l'assimilation de données précises et de l'intelligence des faits.

Il existe plusieurs types d'**évaluation** :

- l'évaluation normative
- l'évaluation terminale
- l'évaluation sommative
- l'évaluation critériée
- l'évaluation formative
- l'évaluation formatrice

Ces évaluations ne sont pas exclusives les unes des autres.

La vigilance des enseignants doit être portée sur le choix d'une pédagogie de la réussite

plus que de celle de l'échec et de la culpabilité.

¹ *Quelle histoire enseigner à l'école primaire ?* S. Hommet et R. Janneau, CRDP Basse-Normandie, Hachette Éducation